

Cet organisme, fondé en 1960, est le premier au monde à se consacrer à la recherche pour la paix. Il a été le premier, de fait, à utiliser l'expression «recherche pour la paix». Le Canadian Peace Research Institute compte actuellement huit employés à plein temps à son bureau de Dundas, en Ontario, et six autres à Oakville. Huit d'entre eux seulement sont des chercheurs à temps plein. Les autres constituent le personnel de bureau.

• (1720)

Le président de l'institut canadien de recherche pour la paix est M. Norman Alcock. Il en est l'inspiration depuis le début, bien que Alan et Hannah Newcombe aient joué un rôle d'importance dans les travaux de l'Institut et aient fait de nombreuses recherches dans le domaine de la paix. La seule aide accordée actuellement à l'Institut, par le gouvernement, consiste en une subvention du Conseil des Arts ainsi qu'en une légère subvention de l'UNESCO. Ce sont les seules subventions publiques dont l'Institut fasse l'objet.

Quelques-unes des études entreprises par l'Institut sont du genre de celles que j'aimerais voir poursuivies à une échelle beaucoup plus vaste par un institut de recherche sur la paix subventionné par le gouvernement, comme semble le proposer la partie a) de la motion du député. Les études effectuées par l'Institut canadien de recherches pour la paix portaient sur l'orientation du vote aux Nations Unies et le vote par bloc, la prévision de la guerre, les façons de penser sur les questions de guerre et de paix, les conséquences économiques du désarmement, les explosions nucléaires à des fins pacifiques et le désarmement, des opérations pour le maintien de la paix, le militarisme, et un sondage sur les tendances à la guerre dans le monde. J'en passe, mais ce sont là quelques-unes des études poursuivies par l'Institut pour comprendre les causes des conflits et y trouver des solutions s'il y a moyen.

Il existe d'autres instituts de recherches pour la paix dans le monde, mais ils sont rares. Quelques-uns sont financés au moyen de fonds privés, d'autres par des fonds publics. Le plus célèbre est en Suède et je dois dire en passant que sa fondation est due à l'influence de l'Institut canadien subventionné par des fonds privés. L'Institut canadien a été fondé le premier. Sa création a fait naître l'idée d'établir l'Institut suédois, désigné sous le nom d'Institut international de la Suède pour la recherche de la paix. Le gouvernement suédois lui accorde une subvention d'un million de dollars par année. L'Institut relève directement du Parlement, mais il n'est pas sous le contrôle du gouvernement. Il est libre d'étudier ce que bon lui plaît en ce qui concerne la paix et la guerre.

Il y a aussi en Norvège un institut qu'on appelle l'Institut d'Oslo pour la recherche sur la paix internationale. Cet institut reçoit aussi l'appui du gouvernement, mais non pas dans la même mesure qu'en Suède. Au Danemark, on trouve un centre pour la solution des conflits, aussi appuyé par le gouvernement. En Allemagne de l'Ouest au cours de la dernière année financière, le gouvernement a fourni \$750,000 aux universités pour les recherches sur la paix.

En Hollande, on trouve l'Institut national pour l'étude des questions relatives à la paix. Cet institut reçoit du gouvernement une subvention annuelle d'un million de dollars. Le gouvernement des Pays-Bas accorde aussi des subventions pour les recherches sur la paix qu'accomplissent les universités. D'autres instituts de moindre importance se livrent à la même activité.

[M. Allmand.]

Les États-Unis, à bien des égards, pays des plus puissants du monde, n'ont pas d'institut de recherches sur la paix financé par les fonds publics, quoique certaines recherches s'y poursuivent dans les universités. On fait des recherches de cette nature dans les universités du Japon. Dans l'ensemble, il se fait très peu de recherches sur la paix dans le monde. Il est intéressant de souligner qu'au début de la prochaine année scolaire, l'Université Carleton offrira un doctorat en recherches pour la paix, le directeur des études étant M. John Sigler. Le programme d'études devrait permettre des recherches et des travaux intéressants, mais il sera très restreint.

Comparons cette piètre activité, non seulement au Canada, mais encore dans le monde entier, à la recherche en matières militaires et connexes. Au Canada, dans le budget de 1972-1973, le gouvernement affecte un crédit de 46 millions de dollars à la recherche pour la défense. En outre, il affecte 5 millions de dollars aux mesures d'urgence. Il semble étrange que nous prévoyions des dépenses de 5 millions de dollars pour les mesures d'urgence, mais presque rien pour la recherche sur une paix qui pourrait empêcher le recours aux mesures d'urgence. En jetant un coup d'œil sur les subventions que le ministère de la Défense nationale accorde aux associations privées du Canada, nous voyons qu'elles sont de \$665,000. Pour les études de la science militaire dans les universités canadiennes, les crédits sont de \$280,000 et de \$70,000 et représentent des subventions pour les clubs de tir. Il y a des subventions pour d'autres lignes de cadets, etc.

Peut-être ce genre de financement par le gouvernement fédéral est-il justifié mais si nous sommes en mesure d'affecter une telle somme à la recherche militaire pourquoi ne pas faire davantage pour la recherche pacifique? Selon les prévisions budgétaires, le ministère des Affaires extérieures octroie des subventions importantes à trois organismes canadiens, comme suit: \$50,000 à l'Institut canadien des affaires internationales, \$27,000 à l'Association des Nations Unies au Canada et \$2,500 au Conseil atlantique du Canada. Voilà qui est bien, mais pourquoi le gouvernement ne peut-il donner davantage à un organisme établi comme l'Institut canadien de recherches pour la paix ou pour la création d'un institut gouvernemental de recherches pour la paix au Canada? Le dossier du gouvernement en matière d'aide extérieure est bien plus satisfaisant. J'en parlerai plus tard.

Le gouvernement a déjà créé le Centre canadien de recherches pour le développement international qui s'occupe des questions évoquées au paragraphe b) de la motion du député. La somme versée au centre cette année s'élève à 8 millions de dollars. Je ne parlerai pas de ce que propose la motion du député à ce sujet étant donné que j'estime que cela existe déjà. Si les gouvernements des différents pays du monde sont sincères quand ils déclarent que leur première priorité est la paix et que leur armée ne leur sert que de garantie en cas d'agression, ils devraient alors dépenser bien davantage en recherches pour la paix et en mesures préventives et joindre le geste à la parole. Si nous n'étions pas au Parlement, je m'exprimerais bien plus vigoureusement.

À l'heure actuelle, le comportement des gouvernements ressemble à celui d'un particulier qui dépense énormément d'argent en assurance-incendie mais très peu pour prévenir les incendies ou à un gouvernement qui consacre beaucoup d'argent aux traitements médicaux mais très peu en médecine préventive. Si nous nous intéressons vraiment à la paix mondiale nous devrions en connaître bien davantage sur les motifs de guerre et sur les meil-